

nouvelles



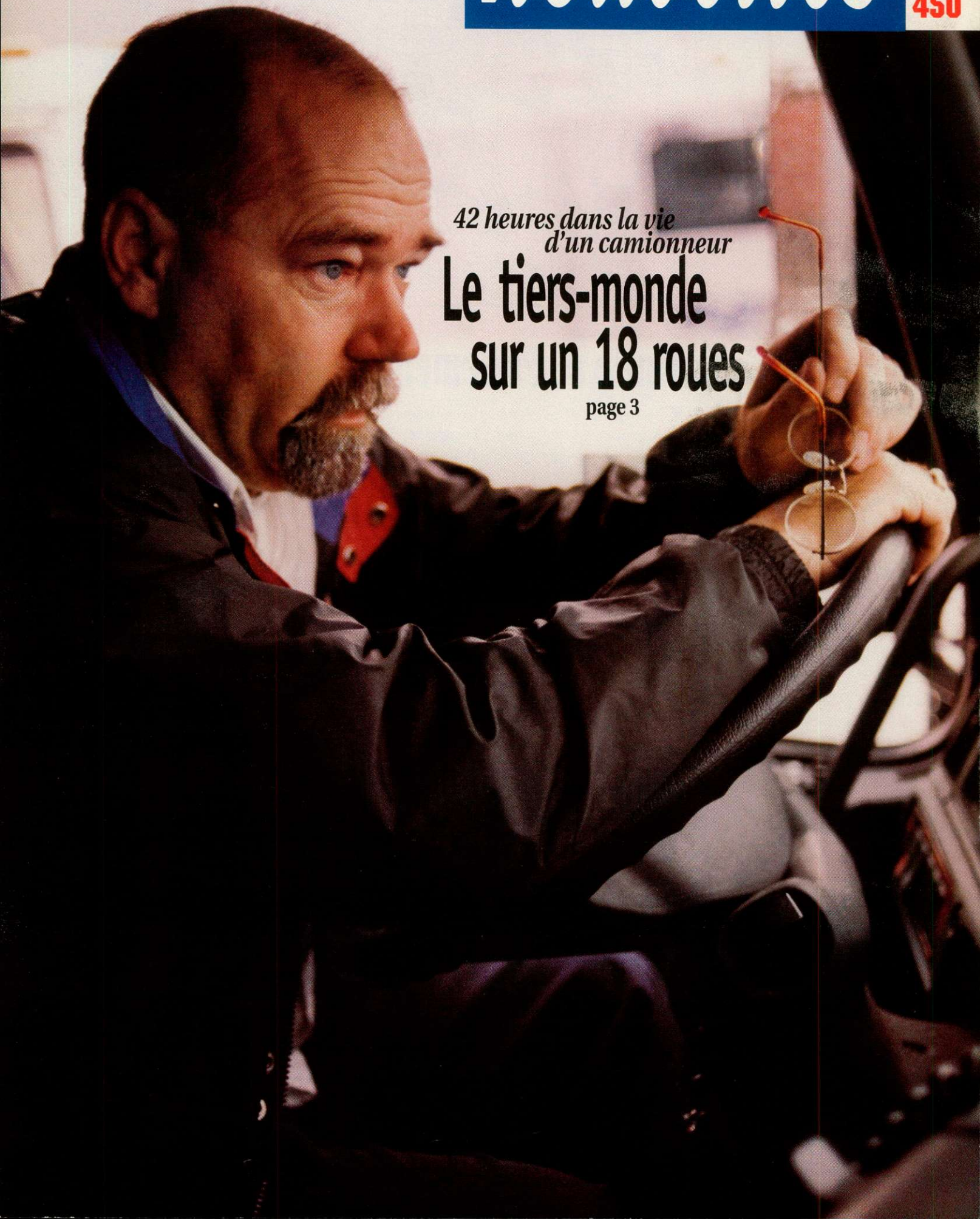
11 DÉCEMBRE
1998

NUMÉRO
450

*42 heures dans la vie
d'un camionneur*

Le tiers-monde sur un 18 roues

page 3



est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514-598-2131).
Publié tous les quinze jours, il est tiré à 23 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination

Lucie Laurin
(laurinl@total.net)

Conception graphique

Jean Gladu
Sophie Marcoux

Mise en page

Jean Gladu
Lucie Laurin
Sophie Marcoux

Numérisation photo

Lucie Laurin

Rédaction

L'équipe du Service de l'information de la CSN

Photographes

Alain Chagnon
Michel Giroux
Photographie de la couverture:

Alain Chagnon

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de syndiqué-es en conflit

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus:
(514) 598-2233

1601, av. De Lorimier,
Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN:

<http://www.csn.qc.ca>



Tintin au Parlement français

C'est en effet ce que le sérieux quotidien belge *Le soir* publiait en première page de son édition du vendredi 4 décembre 1998. Sous la plume de Joëlle Meskens, nous apprenons qu'une importante assemblée politique réunissant 60 des 577 parlementaires français se tiendra le 3 février prochain. À cette réunion, il sera débattu de la question suivante: «*Tintin était-il de gauche ou de droite?*»

Ces membres du Club des tintinophiles entendront d'abord quatre orateurs de sensibilité politique différente, soit Didier Quentin du RPR, André Santini de l'UDE, Jean-Marie Bockel de l'aile sociale démocrate du PS et Yann Galut, plus à gauche sur l'échiquier politique. La rencontre se déroulera sous la présidence du démocrate libéral Dominique Bussereau, qui verra à ce que «*les débats se déroulent dans le respect strict de l'humour*». S'il est difficile de plaider que Tintin est de gauche, certains plaideront que situer Tintin à droite serait aller bien vite en affaires, lui qui s'est toujours situé du côté des opprimés contre

les puissants et du côté du droit contre la violence d'État. D'autres enfin y verront des caractéristiques gaullistes. Pour paraphraser une histoire de Roger Valois, ce sera ni l'une ni l'autre thèse qui primera,

bien au contraire... En effet, les parlementaires ont convenu qu'il n'y aura pas de prise de vote afin que le reporter du «*Petit vingtième demeure un héros universeb*».

Léopold Beaulieu

Je me souviens, parfois...

Le 11 novembre 1978, Cadbury fermait son usine de Montréal après avoir déménagé sa production en Ontario, sans se soucier de ses cinq cents travailleurs et de leurs familles, sinon pour les inviter à fêter cette fermeture au Reine-Élisabeth. Dans le numéro de *Nouvelles CSN* qui suivit, on pouvait lire: «*Cadbury doit devenir un symbole de la lutte des travailleurs québécois contre les privilèges que s'accordent les multinationales en se moquant des droits des travailleurs*.» La CSN avait lancé, dès septembre, une campagne de boycottage, sans doute la plus réussie que connut le Québec: *On barre Cadbury*. Le 7 décembre 1978, même le père Noël et la fée des étoiles ont accompagné les ex-travailleurs de la chocolaterie dans leur distribution de tracts aux clients des grands magasins de l'Ouest de Montréal.

Vingt ans plus tard, ce symbole est encore très présent à l'esprit de plusieurs. À preuve, aujourd'hui encore, il n'est pas question, pour beaucoup de Québécoises et de Québécois, d'acheter la moindre tablette de chocolat fabriquée par cette compagnie. Tout comme pour la Sun Life, qui avait eu à subir leurs foudres quelque temps plus tôt, les Québécois en ont fait une question de fierté. Et plusieurs s'en souviennent encore.

Alors M. Béland, ne touchez pas à nos caisses pop ! Des fois qu'on s'en souviendrait...

Robert Boucher



42 heures dans la vie
d'un camionneur

Le tiers-monde sur un 18 roues

Henri Goulet

■ Qu'il se lève celui qui n'a pas déjà proféré une volée d'injures contre ces mastodontes qui roulent à un train d'enfer sur les routes. Qu'il se lève celui qui n'a pas son idée préconçue sur le mode de vie des camionneurs qui, supposément, font la belle vie dans toutes les villes des États-Unis. Qu'il se lève celui qui n'a pas déjà son opinion préfabriquée sur ces chauffeurs de 18 roues qui font passer l'amour de leur tracteur avant la sécurité des citoyens... Quarante-deux heures durant, j'ai partagé la vie de travail d'un camionneur. Je l'ai retrouvé à sept heures du matin, à l'arrière d'un entrepôt sur Côte-de-Liesse, à Montréal. Il y avait passé la nuit, pour assurer le déchargement dès six heures.

Voici l'aventure d'un homme qui cherche à se faire respecter comme un être humain. Pour lui, le projet de la CSN est une question de vie ou de mort. Dix/quatre.



Bonjour. Je m'appelle Jean. Jean Raymond. J'ai 43 ans. J'ai une blonde, mais pas d'enfants. Sur le canal 12 (voir lexique pour les termes en italique), on m'appelle «Pacman». On m'a surnommé ainsi il y a plusieurs années quand je faisais du reefer entre le «Market» du Bronx et le Marché central de Montréal. J'arrivais à faire trois voyages par semaine malgré les temps d'attente. Des fois quatre. Les gars disaient que j'avalais les lignes blanches sur l'autoroute. D'où «Pacman».

Ça fait dix ans que je fais du *longue distance*. Avant, je travaillais aussi dans le camionnage, mais comme «vraquiste», à transporter du sable avec un dix roues dompeur.

L'impossible vie familiale et sociale



Tous les camionneurs ont des vies familiales bouleversées. Impossible de planifier les sorties et les congés. Les imprévus sont le lot quotidien du camionneur. Une vie incontrôlable. Il faut que ta blonde soit bonne en maudit pour endurer ce régime. On peut planifier une sortie pour un samedi soir et devoir l'annuler le samedi matin parce que le pick up n'a pas marché et que je me retrouve à 2000 kilomètres de Montréal.

Pire encore. J'appelle ma blonde de Plattsburgh à 17 h 00 le vendredi. Dans ma tête, je suis arrivé. Elle me parle d'une petite bouffe qu'elle prépare. J'ai hâte. À Lacolle, le fonctionnaire me fait poireauter pendant trois heures. J'appelle mon boss pour le *drop*. Il me dit que je dois livrer ce soir et aller porter la remorque chez Kruger à Ville LaSalle le même soir, avant minuit si possible. Tout est chamboulé. Je croyais avoir un petit vendredi soir tranquille avec ma blonde et me voilà en train de stresser parce que je dois me rendre dans le centre-ville de Montréal, une place que je ne connais pas, sur Henri-Julien, avant dix heures, me faire décharger et vite à Ville LaSalle avant minuit. J'arriverai pas chez moi à Ormstown avant 2 h 00 du matin. Tu comprends que les patates vont être froides et que le steak que ma blonde m'avait préparé avec une petite bouteille de rouge, je vais le manger tout seul.

Le gars rencontré à l'*Exit 6* tantôt le disait: l'an dernier, il a été 21 jours à la maison. Il est arrivé un vendredi soir la maison vide. Une catastrophe, parce que c'est à peu près impossible de rencontrer quelqu'un par la suite et de retisser des liens sérieux.

Pour nous rejoindre :
1 877 663-7328



Le 22 novembre dernier, dans le cadre d'une conférence de presse, la CSN lançait une vaste campagne de syndicalisation de tous les camionneurs du Québec. Un projet ambitieux et unique. «*Ce n'est pas un club de café qu'on lance aujourd'hui, a précisé Gérard Larose lors du lancement de la campagne. C'est évident que les donneurs d'ouvrage vont nous haïr, mais on est habitués à ça à la CSN.*» On le voit ici entouré de Mario Thibeault et John Duncan, les deux porte-parole du Syndicat national du transport routier (SNTR-CSN). Des camionneurs de la compagnie Besner de Québec, de Transport Asselin de la Mauricie et de Métro-Richelieu étaient présents pour appuyer le projet de la CSN.

Page 4 • NOUVELLES CSN 450 •

La santé maganée



J'ai des artères de bloquées dans les jambes. Mon médecin me dit que c'est parce que je ne bouge pas assez. J'avais rendez-vous cette semaine avec lui. Mais cette semaine, j'étais à Syracuse. J'ai demandé à ma blonde de l'annuler.

Je transporte mon vélo avec moi. En attente, je fais des petites randonnées pour aller au restaurant, prendre un café. Au lieu de *dépiner* et y aller en *bob tail*, j'y vais en vélo. J'ai aussi un problème de cholestérol. Les déjeuners avec œufs et bacon sont à près les seuls bon repas qu'on peut prendre aux États-Unis. Au diable le cholestérol. J'ai aussi des patins à roues alignées. Dans le sud, je peux en profiter, même en hiver.

Sauf que c'est dangereux. Considérant les places bizarres où on se retrouve, ce n'est pas toujours conseillé d'en faire. Il faut se surveiller. Je me suis fait courir par un pitbull il y a pas longtemps. J'ai eu la frousse de ma vie.

Pour voyager aux USA, il faut un plan d'assurance. J'ai la Croix Bleue. Il y a un mois, j'ai eu une crise de pierres aux reins. J'ai perdu connaissance en attendant mon *pick up* et je me suis ramassé à l'hôpital dans un petit bled en Pennsylvanie. Une chance que j'avais mon assurance. La facture est montée à 2500 \$ US pour quatre heures sur un lit d'hôpital. J'étais stressé parce que je ne savais pas ce qui était arrivé avec mon camion. Les gars à l'entrepôt ont été chics. Ils l'avaient barré et avaient gardé les clefs. J'ai pu reprendre la route. J'ai été chanceux. J'aurais pu tout perdre ou me faire voler tout ce que j'avais.



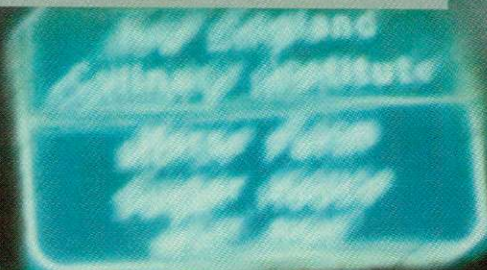
La bouffe : un cul-de-sac insoluble

La bouffe est l'angoisse du camionneur. On mange mal et on le sait. Tous les gars vont le dire. On tente de bien manger, mais c'est pratiquement impossible. Le dimanche avant de partir, je me prépare des sandwiches pour deux jours. Je m'apporte des carottes, du céleri, des fruits. Mais mon petit cooler ne contient pas beaucoup. À compter du mardi, je suis condamné à manger dans les restaurants. Pour un camionneur, qui dit restaurants dit arrêts routiers. J'ai pas de dessins à faire sur les menus.



J'ai une petite cafetière dans mon camion. Le matin, je me fais un café, quand j'ai le temps. Je mange un bol de céréales en me levant. J'économise 2 \$ US. En attendant de me trouver une place pour manger un vrai déjeuner.

Avec un 66 pieds, tu comprends qu'on ne peut jamais se permettre de sortir des autoroutes et s'aventurer sur des petits chemins à la recherche d'un petit bistrot plus sympathique. C'est dangereux. Un viaduc de 12 pieds, un fil électrique trop bas et c'est la calamité. On n'a pas le droit de stationner en ville. La plupart des places ne nous tolèrent pas. Alors, on se tient sur le bord des autoroutes. C'est aussi la place pour rencontrer d'autres camionneurs et piquer une petite jasette. Manger dans ton camion une nourriture plus saine, c'est bien beau, mais tu parles jamais à personne dans ton camion. Alors, le restaurant et le *fast-food*, c'est le prix à payer pour faire un peu de social. Et repartir au plus vite.



Hygiène déficiente

Une vie de camionneur, c'est une vie d'entrepôts et de lieux insalubres. Les seules places qu'on visite, nous autres, ce sont les parcs industriels. Toi, comme touriste, quand tu arrives dans une ville, ton premier arrêt ce



n'est sûrement pas le parc industriel. À cause du système des *appointements*, on couche dans des places bizarres et pas fiables. Il peut nous arriver n'importe quoi.

Prendre une douche relève de l'exploit. On ne s'imagine pas ce que c'est que de rouler toute une journée, coucher dans son camion et pas avoir de place pour se laver. Les boss se crissent éperdument qu'on puisse se laver, se faire la barbe. Même prendre le temps d'aller aux toilettes est un problème quotidien quand tu dois attendre au milieu de nulle part dans un entrepôt à 15 kilomètres de la ville.

Tu ne peux pas *dépiner* et partir en *bob tail* avec ton camion. Il faut que tu restes sur le *dock* pour surveiller si le chargement va se faire. Très souvent, il faut se mettre en ligne pour ne pas perdre sa place. Au port de Jersey, il y a cent camions qui attendent leur *pick up*. Si tu décides de prendre un break pour aller aux toilettes, pour te trouver une douche, pour aller au resto, tu perds ta place mon gars. Et te voilà retardé de quatre ou cinq heures de plus. Puisque le temps d'attente n'est jamais payé, tu fais du bénévolat.



Le stress au max

Pour être camionneur, il faut être un peu maso. Je passe mon temps à culpabiliser parce que je suis en retard, parce que je ne peux pas livrer à temps. Si je prends du retard, c'est de ma faute.

Pourtant, c'est le boss qui en demande toujours plus.

Pour se faire un salaire, il faut rouler 4000 milles par semaine. Sur cinq jours, ça fait 800 milles par jour, sans compter les interminables temps d'attente. Les gars carburent au café, aux *energy blast* et aux *max alert*. La journée, pour nous, c'est 24 heures. Si on réussit à dormir quatre ou cinq heures, c'est le bonheur.

Les boss fonctionnent aux *appointements*, un système où la livraison est assurée à une heure fixe. La plupart du temps très tôt le matin. C'est ce système qui nous oblige à coucher sur les *docks*. Les gens ne croient pas qu'on couche dans des cours d'entrepôts à l'année longue. Pour te dire, coucher dans un arrêt routier, c'est un luxe. On se sent en sécurité parce qu'il y a cent camions à proximité. Les *appointements*, c'est l'enfer.

Ce système est possible parce qu'on a notre motel dans le camion. On est flexible avec la couchette. Je n'ai jamais besoin de chercher une place pour coucher. J'ai mon instrument d'esclavage avec moi.

On est toujours sur le stress. Surtout ceux qui font du *local*. On fait des places toujours nouvelles. On ne sait pas comment s'y rendre. Les trajets ne sont pas précis. Le boss fonctionne au *PC Miler* qui donne la route la plus courte, mais c'est moi qui dois la trouver. Il faut s'informer. Et l'ordinateur ne tient jamais compte des bouchons ou de la construction sur les routes.

Arrivé sur place, il faut négocier avec les gars de *dock* pour le *pick up* ou le *drop*. Si tu parles pas anglais très bien, c'est pire. Il faut subir le favoritisme et les privilèges accordés à certaines compagnies ou à certains chauffeurs. C'est sacrant quand tu arrives le premier à une place et qu'il te passe dix camions devant le nez seulement parce que t'es un petit crisse de Québécois.

Le logbook, le livre de mensonges et d'angoisse du camionneur



Pour falsification du *logbook*, les amendes sont très sévères. Elles varient selon les États et les provinces. En général, c'est toujours plus que 500 \$ la page. Le *logbook*, c'est la réalité quotidienne de notre état d'esclave. Toute notre journée est contrôlée et notée: le temps de repos, les temps d'attente, le temps du resto, le temps de roulement. Sauf que je dois le falsifier constamment, puisque je dois faire la preuve que je dors 8 heures consécutives. Chose impossible, bien évidemment.

Tiens, un *trooper* qui me signale. Il me dit de le suivre dans un stationnement vide sur le bord de l'autoroute. Inspection de routine. Mon *logbook* n'est pas

à jour. Merde.

Papiers. *Logbook*. Certificats de commande. Interrogatoires. Téléphone aux douanes pour vérifier mon heure de passage. Tout y passe. Je suis pincé. J'arrive pas à me souvenir de mes mensonges de lundi dernier. Il faut une certaine logique dans le mensonge. Et s'en souvenir par la suite. C'est pas mon cas.

En plus des papiers, le *trooper* vérifie surtout si tu es réveillé. Si ton camion est propre, c'est encore mieux. Tout est une question d'apparence. Comme dans la vie, quoi. Si ton camion est rutilant, il considère que tu es un bon citoyen. Si tu es propre, ça passe mieux. Ça fait peut-être deux nuits que tu dors pas, mais si tu réussis à montrer que tu es un bon citoyen qui se lave, tu passes plus facilement. Décidément, ce soir, on est tombé sur un zélé. Le voilà à quatre pattes en dessous du camion. Il veut vraiment trouver une faille. Un gars qui opère une «*riggin*» court des dangers énormes. Mon gros Volvo 1998, ça me sécurise. Il est «*top shape*». Du moins, je l'espère.

Une lumière de plaque brûlée: 77 \$ US. Deux falsifications de *logbook*. La facture aurait pu s'élever à 1000 \$ US. Je m'en tire avec un avertissement. Ça doit être à cause de la Thanksgiving. Un chien qui mange de la dinde se sent plus généreux. Une heure de perdue, mais pas d'amende. Ouf!

Le cœur du capitalisme sauvage

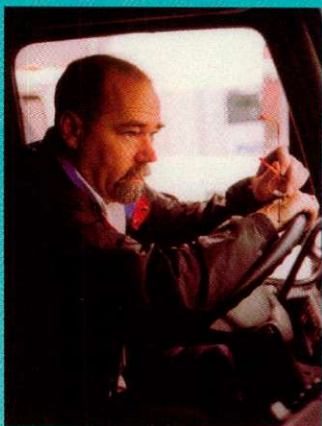
La remorque, c'est devenu l'entrepôt des entreprises. Les compagnies ne gardent plus d'inventaire. Le «*just in time*» fait en sorte que c'est nous qui en assumons les frais. Ils savent très bien qu'il y a un *ti-clin* qui va rouler 24 heures pour livrer et attendre, s'il y a un lieu, pour qu'on prépare sur place la commande. Ceux qui font du *reefer* en savent quelque chose. Ils pourraient en faire un roman.



Il faut civiliser cette industrie. Si les compagnies devaient payer les temps d'attente, ça changerait tout le fonctionnement de l'industrie. On cesserait de nous traiter comme des esclaves et des moins que rien qui endurent ces attentes interminables à faire du bénévolat pour le boss.



Une vie de solitaire



Quand j'embarque derrière mon volant, je me retrouve tout seul avec ma tête. Tu sais, malgré mes dix ans de longue distance, je n'ai jamais voyagé dans ma vie. J'ai visité des entrepôts, des parcs industriels, des shops dégueulasses et des autoroutes. J'ai passé mille fois sur la 87 et je n'ai jamais été capable d'arrêter au Lake George. Pour moi, Lake Placid, c'est une pancarte.

Maintenant, les boss font rentrer les ordinateurs dans les camions. Moi, je refuse. C'est bien beau pouvoir pitonner les voyages et les trajets à prendre. Moi, je tiens à prendre le téléphone. Au moins je parle à quelqu'un. Ma femme a annulé ma carte Bell. Je passais mon temps à l'appeler. Je me montais des comptes de 200 \$ par mois.

L'industrie du camionnage, c'est comme une grosse shop qui fait la grandeur de l'Amérique. Le camionneur, lui, se retrouve toujours tout seul dans cette immense industrie. Il est comme une toute petite section d'un gros monstre qui contrôle chacune des petites sections. Le plus drôle, c'est que le camionneur a l'impression d'avoir une certaine indépendance. Mais le contrôle est total.

Le petit lexique du camionneur

- **Canal 12** C'est le canal des Québécois sur le CB; les Américains utilisent le 15.
- **Reefer** Les camionneurs qui transportent de la marchandise périssable comme les fruits et légumes.
- **Longue distance** Un camionneur qui effectue des voyages dans le Sud, le Mid West et l'Ouest des États-Unis.
- **Faire du local** Il s'agit de voyages de courtes distances comme Boston, New York, Toronto. Tout le transport au Québec est considéré comme du local.
- **Pick up** Il s'agit du chargement du voyage pour la journée. Jean est payé 10 \$ à chaque pick up.
- **Drop** Il s'agit du déchargement du voyage. Il est aussi payé 10 \$ pour un drop.
- **Exit 6** C'est le rendez-vous des camionneurs à Lacolle. C'est le restaurant l'Oasis.
- **Dépiner** C'est l'opération qui permet de décrocher la remorque du camion.
- **Bob tail** Se promener avec le camion sans remorque.
- **Appointement** Il s'agit d'une livraison à effectuer à une heure précise.
- **Dock** Le quai de débarquement des marchandises.
- **PC Miler** Il s'agit d'un programme informatique indiquant la plus courte distance entre deux villes. Les camionneurs sont payés au mille et le patron utilise ce programme pour payer les chauffeurs.
- **Logbook** C'est la carte de poinçon du camionneur; il doit se logger à chacun de ses arrêts et pour chaque 15 minutes de sa journée.
- **Un broker** Il s'agit d'un intermédiaire qui négocie les voyages. Il peut être propriétaire d'un seul camion, de plusieurs, ou un simple agent qui négocie des voyages à partir de son ordinateur.
- **Le brokage** Les intermédiaires se multiplient dans l'industrie du camionnage. C'est le plus important fléau. Un même voyage peut être broké par plusieurs intermédiaires, faisant baisser les prix à chaque étape. En bout de ligne, ce sont les petits propriétaires de camions et les chauffeurs qui paient pour des «fly-by-night» qui misent toujours plus bas sur les voyages. Aux États-Unis, cette pratique est fortement réglementée, assurant aux camionneurs des revenus plus intéressants.

La formation des camionneurs

De tout et de n'importe quoi...

En conférence de presse, le 22 novembre, Mario Thibeault a insisté sur le gros ménage à faire dans les écoles privées qui assurent la formation des camionneurs au Québec.

Une étude publiée en septembre 1998 par le groupe de recherche Camo-route inc. confirme d'ailleurs la nécessité de rendre plus cohérents les critères d'admission dans ces écoles. En ce qui concerne le nombre d'heures de formation et les programmes offerts, il existe une grande disparité entre les différentes écoles privées, et cet écart est très souvent plus marqué en-

core entre les écoles privées et les deux centres du ministère de l'Éducation du Québec, celui de Saint-Jérôme et celui de Charlesbourg. La formation théorique et pratique dans ces deux centres correspond à un minimum de 615 heures, tandis que dans les neuf écoles privées qui ont fait partie de l'enquête, le nombre d'heures peut varier entre 120 et 615.

Sans être en mesure de se prononcer sur la qualité de la formation dans les écoles privées, les auteurs en arrivent à la conclusion qu'il serait grand temps de «renforcer l'idée de la qualification professionnelle comme nécessité pour établir des standards de compétence chez les chauffeurs de camion».*

* Camo-route inc. *Qualification professionnelle. Rapport des entrevues avec les écoles privées*, 28 septembre 1998, p. 4

J'ai pris congé de ce tourbillon à minuit 30. Jean en avait encore pour deux heures avant de gagner son terminal à Ormstown. Sa journée d'hier lui a rapporté 137 \$ pour 19 heures de travail. Celle d'aujourd'hui, 155 \$ pour 20 heures. Moins les dépenses en dollars US, il dépense à peine les 5 \$ l'heure. Comme il me l'a répété à satiété durant ces 42 heures: «Je vais aller au ciel c'est certain, moi. Avec toutes ces heures de bénévolat, c'est garanti.» Pout-pout ciao, Pacman. Bon voyage à Pittsburgh dimanche matin.

Assurance-emploi As-tu signé ta carte ?

Luc Latraverse

Lancée au milieu de novembre, la campagne de signatures de cartes de la Coalition sur l'assurance-emploi va bon train dans toutes les régions. Elle se poursuivra en janvier, tandis que des commandos de travailleuses et de travailleurs, de chômeuses et de chômeurs, de jeunes, de femmes, d'étudiantes et d'étudiants rendront visite aux ministres et aux députés libéraux, ainsi qu'aux sénateurs, pour les inciter à s'opposer au vol du surplus de la caisse d'assurance-emploi et à s'engager à améliorer la couverture du régime.

Il est de plus en plus clair, en effet, que c'est à l'occasion de la présentation du budget fédéral du ministre des Finances, Paul Martin, que les dés seront jetés sur le sort réservé au surplus de 20 milliards de dollars de la caisse d'assurance-emploi. Entretemps, les intentions du gouvernement se confirment d'étape en étape. Il a longuement hésité avant de concéder une réduction des cotisations de 15 cents, ce qui abaisse le taux à 2,55 \$ par 100 \$ de salaire pour les travailleuses et les travailleurs. Les centrales syndicales avaient proposé 20 cents de réduction.

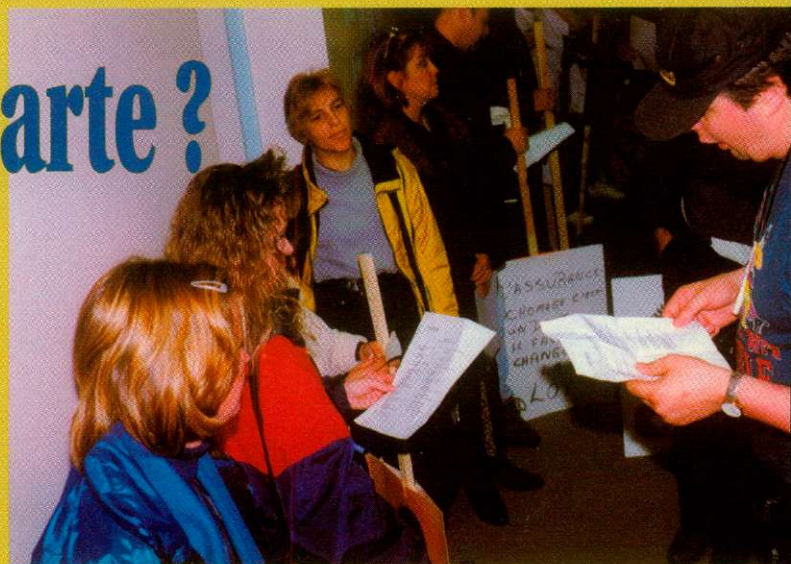
D'autre part, le comité des finances de la Chambre des communes a recommandé pour le prochain budget exactement ce que suggérait depuis plusieurs mois le ministre Paul Martin, c'est-à-dire une réduction d'impôt de 3 milliards de dollars et une hausse des paiements de transferts aux provinces dans le domaine de la santé. Cependant, il est question que le gouvernement mette plutôt en place un programme canadien de soins à domicile, empiétant d'autant sur les compétences des provinces.

Touchez pas à la caisse

Le président de la CSN, Gérald Larose, a clairement spécifié, lors de la conférence de presse de la Coalition sur l'assurance-emploi, le 4 décembre, que le ministre Martin

ne doit pas puiser dans la caisse de l'assurance-emploi pour financer ses projets: *«Il a suffisamment d'argent, ça lui sort par les oreilles. Les revenus du gouvernement vont être en surplus d'une dizaine de milliards, cette année. Alors, qu'il ne s'avise pas de financer l'allègement fiscal des plus riches par une taxe payée par les chômeuses et les chômeurs, qui n'ont pas droit aux prestations de chômage pour lesquelles ils ont cotisé.»*

En Gaspésie, une coalition



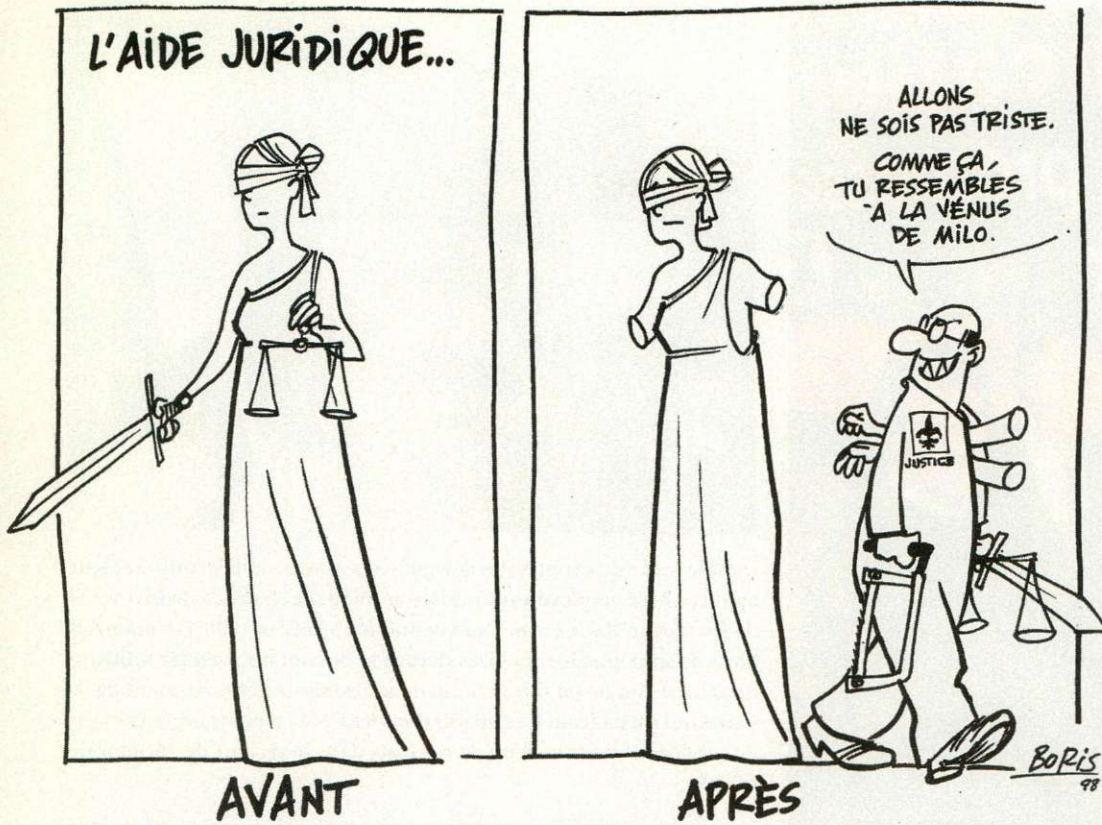
Quelques dizaines de personnes ont envahi les bureaux des ministres libéraux Pierre Pettigrew et Joseph Gagliano et du député de Verdun-Saint-Henri, Raymond Lavigne, le 3 décembre, pour les inciter à s'opposer au projet du ministre Martin.

s'est créée en collaboration avec des militants syndicaux et de groupes communautaires du Nouveau-Brunswick. En Abitibi, dans les Laurentides, dans l'Outaouais, en Estrie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans la région métropolitaine, les coalitions se multiplient et les actions de même. Des séances de signatures de cartes ont eu lieu dans les lieux publics, le samedi 5 décembre. Le tout se

poursuivra, comme l'a déclaré le président de la CSN: *«On invite les gens à signer des cartes de souhaits au gouvernement Chrétien durant la période des Fêtes et à les retourner à leur syndicat, qui les remettra à la coalition. Il y a plus d'un million de cartes à signer actuellement en circulation.»*



«Le ministre Pettigrew nous a affirmé comprendre l'importance de notre point de vue, particulièrement en ce qui a trait aux femmes, aux jeunes et aux travailleurs saisonniers, en tête des victimes de la réforme de l'assurance-emploi. Cependant, quand il nous déclare qu'il va faire son possible, nous trouvons cela nettement insatisfaisant», a déclaré le président du Conseil central du Montréal métropolitain, Arthur Sandborn, lorsque l'occupation a pris fin.



L'Aide juridique manque d'air

Luc Latraverse

Le front commun des syndicats d'avocates et avocats et du personnel de soutien (CSN) de l'Aide juridique et la Fédération des avocates et avocats de l'Aide juridique du Québec (FAAJQ) ont demandé au gouvernement du Québec de donner un répit à l'Aide juridique afin d'assurer sa stabilité.

Le vice-président de la CSN, Marc Laviolette, a rappelé que les effectifs (avocates et avocats, stagiaires

et personnel de soutien), de 969 qu'ils étaient avant la réforme, en 1995, sont passés à 760 cette année, une diminution de 209 postes. Il s'agit d'une baisse de 21,6 pour cent des effectifs. Durant la même période, les effectifs du réseau de la santé et des services sociaux ont été réduits de 8,7 pour cent, passant de 171 585 à 156 697 salarié-es.

Les employeurs du réseau d'aide juridique et les syndicats se sont entendus à la table de négociation sur

le fait que le point de rupture pour maintenir des services minimaux à la population serait atteint avec le départ prévu de 65 personnes. Le Conseil du trésor refuse toujours d'entériner cet accord sur le plan d'effectifs et exige le départ de 125 personnes, sans même s'engager à maintenir ces effectifs après le 31 mars 1999.

On ne peut couper davantage

L'Aide juridique a fait plus que sa part. Alors que les crédits du ministère de la Justice ont été réduits de 12,4 millions \$ en 1998-99, 10,2 millions \$ ont été assumés par l'Aide juridique. Depuis 1995, le budget de la permanence et du fonctionnement de l'Aide juridique, qui ne représente pourtant que le quart du budget du ministère, a été amputé de 10,4 millions \$,

pendant que celui du ministère était haussé d'un montant équivalent.

Ces compressions ont entraîné la fermeture de cinq bureaux au Centre communautaire juridique de Montréal, soit ceux du Plateau, de Maisonneuve, de Verdun, d'Outremont-Parc-Extension et de Saint-Michel. Les deux bureaux de Laval s'appêtent à fusionner. D'autres compressions entraîneraient la fermeture des bureaux de Rosemont, Lachine et Ville Saint-Laurent.

Jusqu'à présent, des bureaux ont été fermés à Québec et en Montérégie. Dans toutes les régions, les départs n'ont pas été comblés, réduisant d'autant les services disponibles, particulièrement là où les bureaux ne peuvent être fermés en raison des grandes distances.

L'accessibilité en péril

Selon M^e Paul Faribault, président de la FAAJQ, la réforme a eu les conséquences suivantes :

- les personnes âgées, même celles recevant leur supplément de revenu prévu au régime de la pension de sécurité de la vieillesse, se trouvent exclues du régime gratuit;
- les personnes vivant seules et qui travaillent au salaire minimum ne sont pas admissibles à l'aide juridique;
- en matière criminelle, pour être admissible, il faut qu'il existe une probabilité d'être incarcéré à la suite d'une condamnation; ainsi, la majorité des délits souvent associés à la pauvreté et à l'itinérance, tels le vol à l'étalage, le fait de troubler la paix dans un endroit public et la prostitution de rue, ne sont plus couverts;
- le nombre de demandes acceptées en matière civile, criminelle et pénale a baissé de 27,4 pour cent, pendant que la lourdeur administrative a augmenté;
- le taux de refus à l'aide juridique a presque doublé, passant de 8,7 à 16,8 pour cent.





Photo Claude Croisette

Le comité exécutif du Conseil central de l'Estrie: Lorraine Watson, vice-présidente, Marcel Saint-Onge, trésorier, Janvier Cliche — qui a complété sa quinzième année à la présidence, élu une première fois en 1983 — et Jean Lacharité, secrétaire général.

En Estrie

Un conseil central face à de grandes questions

Michel Rioux

C'est un congrès riche en contenu que viennent de vivre les quelque cent délégué-es au Conseil central de l'Estrie. Un congrès où des questions comme la mondialisation, les stratégies syndicales face aux gouvernements et le rôle du conseil central se sont retrouvées au cœur des débats.

Avec un thème comme *Aux portes de l'an 2000, Solidarité, Emploi et Justice sociale*, le programme était chargé pour ces militantes et ces militants représentant quelque 13 000 membres répartis dans 110 syndicats.

«Nous avons étudié les effets de la mondialisation sur nos vies», souligne Janvier Cliche. Face au fédéral, des revendications précises sur les surplus budgétaires, la caisse de l'assurance-emploi, les ingérences dans les compétences du Québec et les transferts ont été adoptées. Le gouvernement

Bouchard s'est vu reprocher de n'avoir point honoré ses engagements sur les conditions pour atteindre le déficit zéro. Et dans la foulée des États généraux de la CSN, on a mis en œuvre des travaux pour favoriser le partage de la richesse.

Quant à ce qui touche le cœur de l'action du conseil central, les délégué-es sont convenus de poursuivre leur réflexion sur la mobilisation. «Il faut se recentrer sur le sens de notre action syndicale», a précisé Janvier Cliche.



Photo Alain Chagnon

Dans le cadre du congrès, les délégué-es se sont rendus manifester leur appui aux 180 employé-es de la Maison-mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en lock-out depuis le 15 janvier 1998. Les manifestants se sont ensuite déplacés devant le bureau du premier ministre Bouchard afin de lui rafraîchir la mémoire sur le détournement de finalité qui est en train de s'opérer dans les CLSC avec les privatisations de services et les transferts de contrats dans le secteur de l'économie sociale.

Conseil central du Montréal métropolitain

Le 30^e Congrès invite au combat social

Henri Goulet

Élections municipales à Montréal le 1^{er} novembre. Élections provinciales le 30. Entre ces deux temps forts politiques, pas surprenant que combat social et combat politique aient été retenus comme plat de résistance au menu du congrès.

«Nous sortons d'une campagne électorale montréalaise dominée par une intolérable absence de choix», a martelé Arthur Sandborn à l'ouverture du congrès, pour nous retrouver dans une élection provinciale vide d'alternative sociale. Conjoncture oblige, les 400 délégué-es de la grande région métropolitaine ont surtout fait porter les débats sur les moyens à prendre pour assurer les «conditions gagnantes» d'une société plus juste et égalitaire.

Les principales résolutions adoptées reflètent d'ailleurs la nature très politique des assises. À commencer par l'indépendance politique du Québec, en passant par une révision critique de la concertation

et du partenariat, les membres ont aussi reconnu l'urgence de jeter les bases d'une nouvelle alternative politique de gauche au Québec. Comme prérequis à son émergence, les membres ont voté en faveur d'une réforme du mode de scrutin où le vote proportionnel serait introduit.

Arthur Sandborn a été réélu à la présidence du conseil central. Le secrétaire, Jacques Létourneau, la première vice-présidente, Mireille Bénard, le 2^e vice-président, Gilles Dubois, ainsi que la trésorière, Manon Perron, ont aussi été réélus à l'exécutif.

Les salarié-es ont amélioré leurs conditions

Michel Crête

Les activités ont repris leur cours normal, dans la semaine du 23 novembre, à l'abattoir de poulets du Groupe Dorchester, à Saint-Damase. En lock-out depuis le 28 août, les 250 employé-es ont voté à 88 pour cent en faveur d'une convention collective assortie d'améliorations.

D'une durée de trois ans et se terminant en février de l'an 2001, le nouveau contrat de travail prévoit un montant forfaitaire de 350 \$ et des hausses de salaire totalisant 0,45 \$ l'heure. Le salaire régulier maximum passera de 15,20 \$ à 15,65 \$ l'heure en l'an 2000.

L'employeur s'est engagé à bonifier de 1 \$ par semaine par employé-e sa contribution au régime d'assurances collectives, qui passera de 7 \$ à 8 \$ en l'an 2000. La santé-sécurité, la formation professionnelle et les droits des salarié-es occasionnels ont également été améliorés. En cas de fermeture com-

plète, des indemnités de départ sont prévues.

Une échelle d'apprentissage

Les nouveaux salarié-es seront embauchés selon une échelle d'apprentissage débutant à 75 pour cent du salaire régulier de 1998, soit à 75 pour cent de 15,35 \$ l'heure. Il leur faudra trois ans avant de toucher 15,65 \$ l'heure. Les syndiqué-es ont réussi à limiter la demande de l'employeur qui, au début du conflit, exigeait que les nouveaux employé-es soient embauchés à 55 pour cent du salaire régulier durant cinq ans.



Entourée du vice-président de la Fédération du commerce, Paul Thibault, et de la nouvelle secrétaire générale de la CSN, Lise Poulin, la présidente du syndicat de l'abattoir de poulets du Groupe Dorchester de Saint-Damase, Ginette Granger*, a expliqué au Conseil fédéral de la Fédération du commerce, le 17 novembre, les enjeux de la lutte. Après trois mois de conflit, les 250 salarié-es ont repris leur boulot, le 23 novembre, avec un contrat satisfaisant.

*À l'issue du conflit, Ginette Granger a cédé la présidence à Dominic Richer.

Congrès de la FNC-CSN

Être partie prenante au changement

Michel Crête

Évoluant dans des secteurs où les changements, souvent d'ordre technologique, sont fulgurants, les délégué-es au tout récent congrès de la Fédération nationale des communications (FNC-CSN), à Québec, ont réaffirmé leur volonté de «façonner la nature des changements».

Essentielles au développement, la productivité et la compétitivité doivent non seulement profiter aux entreprises, affirme-t-on à la FNC-CSN, mais elles doivent également contribuer à l'amélioration des conditions d'emploi et de vie des syndiqué-es des communications, de la culture, de l'information et des médias.

Ainsi, les avantages liés à l'évolution technologique et la participation des syndicats à l'organisation du travail doivent avoir des retombées positives sur les conditions de travail. Les syndicats FNC-CSN comptent bien y œuvrer.

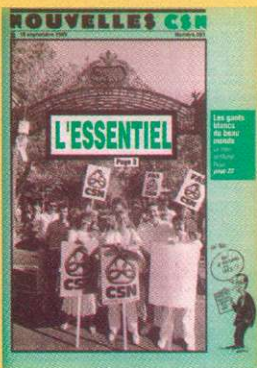
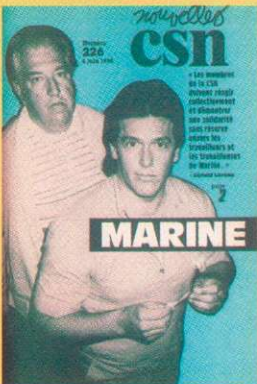


Réunis en congrès régulier à Québec du 2 au 4 décembre, les délégués de la Fédération nationale des communications (FNC-CSN) ont élu les personnes suivantes à la direction de leur fédération: 1^{er} rang, Chantale Larouche à la présidence; 2^e rang, Monique Prince à la vice-présidence, Pierre Roger au secrétariat général; 3^e rang, Denis Guénette à la vice-présidence, Yvon Laporte à la trésorerie, Louis Tremblay et Chantale Piau aux vice-présidences.

Actualiser les lois

Face à ces nouvelles technologies qui favorisent des formes d'emplois non traditionnels, il devient urgent d'actualiser les lois du travail pour permettre la syndicalisation. Les lois sur le statut des artistes ont, par exemple, permis de négocier des ententes concernant les conditions d'emploi des travailleurs autonomes, tels les professionnel-les de la vidéo et des arts de la scène. Toutefois, la FNC-CSN est toujours en quête d'une reconnaissance pour les journalistes indépendants.

La réglementation ne permet plus de contrer l'invasion des marchés étrangers, invasion facilitée par les nouvelles technologies. Aussi la FNC-CSN estime-t-elle que l'État doit redoubler de vigilance pour protéger les intérêts des citoyens.



Un visage à la solidarité

Michel Rioux

Le premier rôle de la publication officielle d'une organisation syndicale, c'est de donner un visage à la solidarité. Elle le fait en témoignant des luttes des travailleuses et des travailleurs pour que, mieux connues et mieux comprises, elles soient l'objet d'un soutien et d'un appui sans faille.

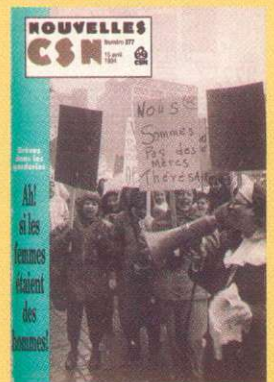
Nouvelles CSN et ses artisans le font depuis maintenant vingt ans. Et rien n'est plus révélateur de l'importance accordée par la CSN aux luttes syndicales que de feuilleter les albums reliés des publications de toutes ces années.

Dès le premier numéro, en septembre 1978, on trouve la campagne de boycottage la plus réussie dans l'histoire syndicale, celle de Cadbury. Le numéro 181, en 1983, fait écho à la marche pour le respect des employés du secteur public. Dans le numéro 226, ce sont les

gars de Marine Industrie qui font la manchette et ceux de Reynolds prennent la relève dans le numéro 238. L'essentiel, ce qui compte vraiment pour les travailleuses et les travailleurs affiliés à la FAS, en conflit en 1989, apparaît dans le numéro 293. L'année suivante, dans le numéro 305 de 1990, c'est la lutte des travailleurs du papier de Kénogami qui est expliquée au mouvement. La grève au journal *Le Soleil* est mise en évidence dans le numéro 351 de 1992, alors que les femmes à l'emploi de la municipalité de Marieville, en

lutte pour l'équité salariale, font la une du numéro 368. Un mois plus tard, ce sont des ouvriers de la construction en colère qui prennent la place dans le numéro 370. Les travailleuses de garderies manifestent dans le numéro 377 alors que «la manière CSN» est exposée dans le numéro 428. Cette manière CSN est illustrée par la manchette du numéro 445 consacrée à Métro-Richelieu.

La publication de la CSN en témoigne à chaque numéro: **On ne gagne pas toujours, mais on ne lâche jamais!**



Les collaborateurs de Nouvelles CSN

Des visages à la compétence

Un journal, c'est mille décisions, mille détails, mille vérifications, mille préoccupations. C'est surtout le fait d'une équipe. Il y a bien sûr l'équipe de journalistes, des salarié-es à l'emploi de la centrale qui ont à cœur de vous livrer le meilleur produit possible, et celle du Service de la distribution qui, aidée de syndicats en conflit, voit à ce que votre journal soit expédié à bon port.

Mais il y a aussi des collaborateurs et des collaboratrices sans qui ce journal n'aurait pu être fabriqué autrefois et ne pourrait l'être aujourd'hui. Il nous fait plaisir de vous les présenter.

Michel Garneau, dit Garnotte, qui collabora à *Nouvelles CSN* de 1986 à 1996 et Jacques Goldstyn, dit Boris, qui lui succéda, savent aller chercher le détail saugrenu qui fera

apparaître l'essentiel en même temps, parfois, que le ridicule.

Jean Gladu et Sophie Marcoux sont les champions de la conception graphique et de la mise en page.

Les caméras d'Alain Chagnon et de Michel Giroux, toujours prêtes à saisir l'histoire au vol, vont chercher l'émotion et la vérité des choses, en noir et blanc et en couleurs.

François Therrien, coordon-

nateur prépresse chez Graphique-Couleur, fabrique les films qui vont permettre d'aller sous presse. Des membres de la FTFP en Beauce, à L'Éclaireur, impriment ensuite *Nouvelles CSN*. Le tout sous la coordination de Guy Scherrer, représentant d'Imprimeries Quebecor.

M.R.

VIVEMENT QUE GARNOTTE
LÈVE LES PATTES,
QUE JE LI PIQUE
SA PLACE AU DEVOIR.



Boris
par lui-même



François Therrien



Jean Gladu et Sophie Marcoux



Guy Scherrer

Jean-Pierre Leclerc, Gilles Gervais, Lucie Poulin, Jude Drouin, Jean-Sébastien Rhéaume et Claude Bernard, devant la presse M-110 servant à l'impression de *Nouvelles CSN*.

Garnotte
par lui-même



GARNOTTE



Michel Giroux
par Boris



Alain Chagnon
par Boris

500 emplois maintenus ou créés!

Henri Jalbert

Au cours des sept derniers mois, Fondaction a procédé à ses premiers investissements en entreprise.

En annonçant, le 9 décembre, un cinquième investissement, en l'occurrence un investissement de 750 000 \$ dans Fenêtres Montmagny, une compagnie qui produit et commercialise différents modèles de fenêtres et des portes d'acier sous la marque Polar, Fondaction porte à près de 400 le nombre d'emplois créés ou maintenus jusqu'à présent par le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi.

Trois autres investissements, dont deux dans des coopératives, devraient être annoncés d'ici la fin de l'année, touchant près d'une centaine d'autres emplois.

De Scopcat à Plate-Forme CPT

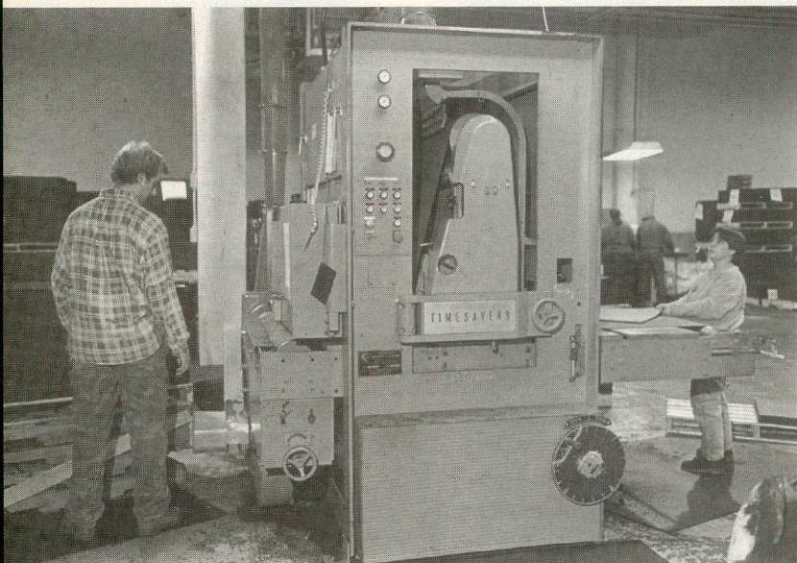
Plusieurs se rappellent les batailles syndicales chez Uniroyal et la fermeture de l'usine de la rue Notre-Dame, à Montréal. Des employés avaient par la suite créé, à Laval, la coopérative Scopcat qui produit de la poudre de caoutchouc à partir de pneus usés.

Aujourd'hui, Scopcat vend une partie de la poudre de caoutchouc qu'elle produit à une entreprise manufacturière sans but lucratif de la région de Québec, Plate-Forme CPT, qui fabrique des revêtements de sol en caoutchouc recyclé et dont la main-d'œuvre est principalement constituée de jeunes en insertion. Ces jeunes acquièrent une expérience de travail qui leur permet d'intégrer par la suite le marché traditionnel du travail, avec un taux de réussite de 75 pour cent.

Et comme dans les histoires qui finissent bien, Fondaction a octroyé une garantie de prêt de 100 000 \$ à cette entreprise dont la mission est aussi sociale et environnementale.

Des investissements comme ceux faits chez Plate-Forme CPT ou encore chez Végétovac, à Jonquière, une entreprise de récupération et de recyclage d'huiles et de graisses de friture utilisées en restauration, en vue de leur transformation en moulées pour animaux, atteignent un des principaux objectifs de Fondaction, celui relié au développement durable.

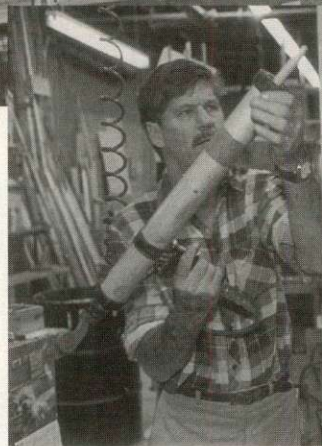
Photo: Alain Chagnon



Travailleurs à l'ouvrage chez CPT, à Québec.



Travailleurs chez Fenêtres Montmagny



Photos: Alain Chagnon

Région de Montmagny

À Saint-François de Montmagny, la participation de Fondaction permettra de relancer l'entreprise Fenêtres Montmagny qui, avec ses quelque 200 emplois en période de pointe, joue un rôle important dans l'économie régionale.

L'entreprise compte en fait trois usines: une première à Saint-François (fabrication de fenêtres), une seconde à Saint-Raphaël (préparation du bois) et une troisième à Lévis (portes d'acier).

«À partir de 1995, la fin des programmes d'aide à la rénovation a créé des problèmes à plusieurs entreprises de fabrication de portes et fenêtres. Il a fallu se restructurer, aller chercher de nouveaux capitaux et refaire un plan de marketing. L'investissement de Fondaction nous permet de relancer la production et de viser davantage les marchés

ontarien et américain. Le potentiel est là et nous avons un produit de qualité», soutient le président-directeur général de Fenêtres Montmagny, André Lemaire.



Photo: Alain Chagnon

André Lemaire, président-directeur général de Fenêtres Montmagny Inc.

Est du Québec

Les deux autres investissements de Fondation ont été réalisés dans l'Est du Québec: dans le premier cas, il s'est agi d'un investissement de 500 000 \$ à l'usine de crevettes de Matane. Cet investissement a permis d'empêcher la fermeture et le déménagement de l'équipement hors du Québec et à quelque 150 travailleuses et travailleurs de la région, membres de la CSN, de sauver leur emploi. Dans cette région où le chômage est particulièrement important, 150 emplois, c'est 150 chômeurs en moins.

Enfin, un investissement de 300 000 \$ a été fait dans Algo Québec, une société qui fabrique une vingtaine de produits de soins corporels haut de gamme à base d'algues et d'extraits marins à Les Méchins. Cette société offre de l'emploi à une dizaine de personnes, majoritairement des femmes.

Le processus d'investissement en entreprise est donc maintenant bien amorcé et le Fonds de la CSN devrait avoir investi plus de 30 000 000 \$ dans les entreprises québécoises d'ici la fin de l'an 2000.



Emballage de produits chez Algo

Photo: Jean F. Leblanc



Décorticage des crevettes à l'usine de Matane.

Photo: Jean F. Leblanc

Plus je commence jeune, meilleurs seront mes revenus à la retraite

Revenu annuel imposable entre 25 001 \$ et 29 589 \$

Valeur future d'un investissement annuel net de 627 \$

		5 ans	10 ans	20 ans	30 ans
REER conventionnel	9,80 % *	6 677 \$	17 322 \$	61 477 \$	173 913 \$
REER Fonds de travailleurs	6,75 % **	11 698 \$	27 913 \$	81 553 \$	184 631 \$

* Moyenne annuelle sur dix ans des fonds diversifiés de placement. ** Moyenne annuelle historique d'un fonds de travailleurs. Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez les informations requises dans le prospectus de Fondation.

FONDATION
LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

Plus qu'un REER,
un fonds de travailleurs

1 800 253-6665

514 525-5505

Après la loi, l'application de la loi

Jacqueline Rodrigue

La CSN fera des représentations devant la Commission de l'équité salariale afin de démontrer que des employeurs comme le Mouvement Desjardins, l'Hôtel Reine-Élisabeth, Filature Drummond, l'Université Concordia et le gouvernement n'ont pas fait leurs devoirs en matière d'équité salariale, et que la démarche pour laquelle ils viennent de déposer des rapports à la commission n'est pas conforme à la loi.

La loi est claire: un employeur doit avoir comparé les emplois à prédominance féminine avec ceux à prédominance masculine. La loi dit également que l'employeur doit s'assurer que chacun des éléments de sa démarche est exempt de biais sexistes.

«La commission doit refuser tout rapport qui ne répond pas à ces exigences et retourner les employeurs à leur table de travail afin qu'ils s'engagent dans des démarches qui respectent l'esprit de la loi et associent les syndicats à l'ensemble des travaux», de déclarer Claudette Carboneau, vice-présidente de la CSN.

Le secteur privé avance à pas de tortue

«Deux ans après l'adoption de la loi, nous ne pouvons que constater un désintéressement important de la part des employeurs à l'égard de l'équité salariale», souligne Claudette Carboneau.

Depuis l'adoption de la loi, peu de projets ont été mis en marche du côté du secteur privé. À la Fédération du commerce (CSN), le secteur tourisme a interpellé les em-

ployeurs afin de mettre en place un comité sectoriel pour établir un plan de travail: ce fut une fin de non-recevoir. La fédération avait également interpellé le Mouvement Desjardins. «La réponse nous est venue par le dépôt d'un rapport à la commission. Nous aurions souhaité que cet employeur qui embauche des milliers de femmes, lesquelles se retrouvent dans des catégories d'emplois à prédominance féminine, se mette à l'oeuvre dans le dossier de l'équité salariale en négociant avec nous avec autant de vigueur qu'il s'active dans la réingénierie du mouvement», affirme Jean Lortie, président de la Fédération du commerce.

À ce jour, on ne compte que quelques entreprises où les travaux ont débuté, dont Firestone à Joliette, PPG à Valleyfield, Kronos à Varennes, Reynolds à Baie-Comeau, Pharmétic à Laval, Papiers peints Impérial (Canada inc.) à Sherbrooke et SSQ-Vie à Québec.

«Nous croyons que la Commission de l'équité salariale devrait être davantage active. Elle

devrait informer et former les entreprises et les travailleuses pour qu'elles aillent de l'avant et procèdent à l'élaboration d'un programme d'équité salariale», de dire Claudette Carboneau. De même, la CSN est préoccupée par le fait que la commission n'a pas encore produit les règlements nécessaires pour permettre à des secteurs qui comprennent presque exclusivement des femmes, tel celui des garderies, de se mettre en route.

Secteur public : enclencher une démarche de négociation

La CSN déplore que le gouvernement ait déposé un rapport devant la Commission de l'équité salariale. Toutefois, la centrale souhaite poursuivre des travaux avec lui afin d'atteindre l'équité salariale.

Le 17 novembre, la CSN et ses fédérations du secteur public ont rencontré le Conseil du trésor pour faire le point et lui déposer une proposition. Celle-ci vise à mettre en place un programme d'équité sala-

riale selon les paramètres de la loi, notamment au chapitre des ajustements salariaux qui devraient débuter le 21 novembre 2001. Cette démarche touche des dizaines de milliers de travailleuses dans la santé, les services sociaux, l'éducation et les organismes gouvernementaux. Une première liste, qui comprend quatre-vingts catégories d'emplois à prédominance féminine pour lesquels on constate un problème d'évaluation, a été déposée.

La CSN attend une réponse de la part du gouvernement, qu'elle devrait rencontrer de nouveau au cours du mois de décembre. «Par ailleurs, la démarche doit conduire à un exercice qui reprend ce qui a été fait en 1989, car nous ne nous contenterons jamais de quelques arrangements cosmétiques des résultats obtenus à cette époque», de dire Claudette Carboneau.





Des délégué-es au conseil confédéral de la CSN ont rapporté à la présidente de la Commission de l'équité salariale, madame Jocelyne Olivier, le sapin qu'elle tente de passer aux travailleuses avec la nomination de monsieur Richard Beaulieu à la direction de la recherche et des enquêtes et avec la seule présence d'employeurs et de consultants au comité consultatif qu'elle vient de mettre sur pied. La manifestation s'est déroulée à Montréal, le 4 décembre. Des militantes et militants ont pris soin de décorer le sapin à la manière CSN.

La CSN s'inquiète de la partialité de la commission



Claudette Carbonneau

La CSN s'est adressée à la présidente de la Commission de l'équité salariale afin qu'elle mette fin à l'emploi de M. Richard Beaulieu, à qui elle vient de confier la direction de la recherche et des enquêtes. M. Beaulieu était, jusqu'à son entrée en fonction à la Commission de l'équité salariale le 16 novembre dernier, chef du service de la rémunération du secrétariat du Conseil du trésor. La CSN a d'ailleurs dénoncé publiquement cette situation en ces termes: «*Cette nomination nous a non seulement stupéfiés, mais aussi indignés*», de déclarer la vice-présidente de la CSN. M. Beaulieu occupait un poste stratégique au Conseil du trésor au moment où, vraisemblablement, cet employeur procédait à l'élaboration de son rapport à soumettre à la commission. Il compte des états de service qui remontent à plus de dix ans au sein de cet organisme et était, en effet, une personne-clé lors de l'élaboration de la méthode de relativité salariale au Conseil du trésor. Il a été un témoin important de cet employeur dans les enquêtes que la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPJ) menait dans le secteur public.

Enfin, M. Beaulieu a été de toutes les négociations entourant cette question et n'a jamais caché son ardeur à défendre cette approche dont il est l'un des principaux auteurs. «*Nous croyons qu'avec sa nomination, la plus élémentaire apparence de justice est bafouée. Il y a là conflit d'intérêts, et nous pouvons croire que M. Beaulieu favorisera le même type de démarche dans le secteur privé*», ajoute Claudette Carbonneau.

La CSN a aussi demandé à la commission de revoir la composition du comité consultatif où elle vient de nommer des employeurs et des consultants, négligeant ainsi la présence des groupes de femmes et des organisations syndicales. D'autant qu'elle y a nommé un représentant du Mouvement Desjardins, qui est l'un des employeurs ayant déposé un rapport pour être réputé conforme à la loi. «*La commission doit associer le mouvement des femmes et le mouvement syndical à ces travaux consultatifs. Cette reconnaissance des parties constitue le fondement même de notre système de relations de travail*», conclut Claudette Carbonneau.

J.R.

La solidarité, ferment de la victoire

Robert Boucher

«On a la preuve que la solidarité joue son rôle quand elle permet de durer assez longtemps pour gagner, pour essouffler le boss avant d'être essoufflés», dit Gilles Papillon, président du Syndicat national des travailleurs des pâtes et papier Donnacona (FTPF-CSN). Et pour les grévistes du IGA à Donnacona, on peut dire qu'elle a joué son rôle.

Au cœur de la région de Portneuf, cette petite municipalité de 6000 habitants, située à une soixantaine de kilomètres de Québec, vit au rythme de la solidarité. En plus de ceux de l'usine de pâtes et papier, installée à cet endroit depuis les années vingt, les travailleuses et les travailleurs de plusieurs petites entreprises se sont syndiqués et ont tissé des liens importants.

Il y a une dizaine d'années, le syndicat du papier a acheté un petit bâtiment au centre-ville de Donnacona. On l'a baptisé *Le centre des bâtisseurs*, en souvenir des travailleurs qui, depuis 1937, ont contribué à l'organisation et à la vie démocratique du syndicat. Le syndicat y a installé ses bureaux, son local d'archives et ses salles de réunions. Plusieurs retraités viennent s'y rencontrer le matin. Les salles de réunion sont mises gracieusement à la disposition des syndicats et des groupes communautaires de la région. C'est là également qu'était installé le local de grève des travailleuses et des travailleurs du IGA, en conflit durant onze mois.

Un appui financier

Les membres du syndicat du papier ont décidé, comme ils l'ont fait à d'autres occasions, d'appuyer les grévistes du IGA en faisant prélever sur leur paye un dollar par semaine pour la durée du conflit. Cet argent, ajouté aux prestations de grève, a permis aux grévistes de tenir le temps qu'il fallait. «On était vraiment décidés», affirme Marielle Paquin, trésorière du Syndicat des tra-



Marielle Paquin, trésorière du Syndicat des travailleurs de IGA Donnacona

vailleurs de IGA Donnacona (CSN). *Quand nous sommes sortis en grève, c'était par un vote à cent pour cent.* Mais l'employeur ne voulait tellement pas de syndicat dans sa boîte qu'il préférerait faire faillite s'il ne parvenait pas à imposer sa volonté. Il faut savoir que, lorsque les employés d'une épicerie sont en grève à Donna-

cona, même les clients ne franchissent pas les lignes de piquetage. Encore moins les membres des autres syndicats de la région.

Devant ces forces réunies, le propriétaire a dû céder son magasin. Après onze mois de conflit, les syndiqués du IGA ont eu gain de cause.

Mais cette solidarité n'est pas à sens unique. Les syndicats se préoccupent de la population, comme en témoigne Jonathan Lévesque, président du STT Marché Métro Donnacona (CSN): «On a choisi de ne pas faire la grève avant les Fêtes, pour ne pas pénaliser davantage les gens, puisque ceux du IGA étaient déjà en conflit.» Quand les employés du Métro ont déclenché la grève à leur tour, en mars dernier, elle n'a duré que quatre jours. Le président est convaincu que la solidarité vécue dans la municipalité a fait en sorte que leur conflit se règle rapidement, cet employeur-là voulant garder son commerce.

Au cours des dernières années, quand d'autres syndicats de Donnacona ont déclenché

la grève, dont ceux de la Boulangerie Gaudreau et de la Caisse populaire de Donnacona, ils ont pu compter sur le soutien des autres travailleurs syndiqués de la région et de la population.



Gilles Papillon, président du Syndicat national des travailleurs des pâtes et papier Donnacona

Et Gilles Papillon d'expliquer qu'avec cette solidarité entre les syndiqué-es, «quand tu vas faire ton épicerie après ça, c'est sûr que le contact n'est plus pareil.»



Des membres des deux syndicats des épiceries IGA et Métro de Donnacona



La CSN a toujours dénoncé la méthodologie douteuse de l'IRIR, qui ne considère que moins du quart des salarié-es de l'État pour les fins de son enquête. Ainsi, plusieurs titres d'emplois du secteur public, qui ne trouvent pas d'équivalent dans le secteur privé, sont exclus de ses recherches : le personnel soignant et les professionnels de la santé, tout comme les enseignants, ne sont pas considérés par l'IRIR.

14^e rapport de l'IRIR

L'écart salarial se creuse entre les secteurs privé et public

Louis-Serge Houle

Encore une fois, l'IRIR constate le retard salarial des travailleuses et des travailleurs du secteur public sur tous les autres salariés du Québec, syndiqués ou non. Après toutes ces années de gel et de compressions, ce n'est certes plus une surprise.

Mis sur pied en 1985 par le gouvernement du Québec, l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR) avait établi une méthodologie douteuse pour démontrer que les employé-es du secteur public recevaient un meilleur salaire que les travailleurs du secteur privé. On s'en doute, le gouvernement voulait alors mieux s'armer en vue des négociations.

Aujourd'hui, la méthode de l'organisme est la même, soit celle de ne choisir que certaines catégories d'emplois comme point de comparaison. Les résultats, eux, sont bien différents. En fait, l'IRIR constate que l'écart salarial entre les employé-es du secteur public et tous les autres travailleuses et travailleurs ne cesse de se creuser. De 3,5 pour cent en 1996, le retard s'établissait à 5 pour cent l'an dernier, pour attein-

dre aujourd'hui 7,2 pour cent. Même en considérant la rémunération globale (salaire et avantages sociaux), les employé-es du secteur public su-

bissent un retard salarial de 4,2 pour cent en comparaison avec les secteurs étudiés par l'IRIR.

Ce retard est encore plus considérable lorsqu'on compare le secteur public québécois avec le secteur privé syndiqué. Déjà considérable à 10,2 pour cent en 1996 et 11,6 pour cent l'an dernier, le retard s'éta-

blit aujourd'hui à 13,2 pour cent. Au chapitre de la rémunération globale, les employé-es de l'État accusent un retard de 8,4 pour cent avec ceux du secteur privé syndiqué.

Effets des politiques d'austérité

Selon la vice-présidente Claudette Carbonneau, « ces statistiques démontrent clairement tous les effets des politiques restrictives du gouvernement à l'endroit des salarié-es du secteur public au cours des dernières années. Les compressions ont eu des effets considérables sur nos conditions de travail, mais également sur nos revenus, qui n'ont pas suivi la même courbe que ceux du secteur privé.

« Au cours de la prochaine négociation, nous avons l'intention de renverser la vapeur et d'obtenir des augmentations salariales qui correspondent à nos objectifs de négociation. »

Sondage : investir dans les services publics avant de réduire la dette

Au Québec, on préfère voir le gouvernement investir les surplus budgétaires dans la santé, l'éducation et les services de garde avant de s'attaquer à la réduction de la dette ou d'abaisser les impôts. C'est ce que révèle un sondage réalisé pour la CSN par le Groupe Multi-Réso auprès de 902 personnes durant la campagne électorale.

Si les deux tiers des répondants sont d'avis que les impôts provinciaux sont trop élevés, 56 pour cent considèrent que Québec doit réinvestir prioritairement dans les services publics avant de réduire la dette ou les impôts.

Le sondage révèle aussi que si 63 pour cent des Québécoises et des Québécois adhèrent à l'objectif du déficit zéro pour l'an 2000, ils ne veulent plus que cet objectif se traduise par de nouvelles coupes dans la santé (75%), dans l'éducation (72%) et les services de garde (63%).

L.-S. H.



Municipaux de Sainte-Agathe-Nord D'abord le respect

Environ 75 personnes ont participé, le 24 novembre, à une manifestation d'appui aux employé-es de la Municipalité de Sainte-Agathe-Nord. Syndiqués depuis le 24 mars 1998, ces travailleuses et travailleurs revendiquent des conditions décentes de salaire et de travail, particulièrement en matière de santé-sécurité. Mais ce qu'ils réclament d'abord et avant tout, c'est le respect.

Car ils se heurtent à un employeur opposé à toute entente, qui réplique aux demandes syndicales à coups de lettres disciplinaires et de modifications unilatérales des conditions de travail.

Des syndiqué-es de municipalités avoisinantes ont répondu à l'appel du Conseil central des Laurentides et se sont joints à la manifestation, qui a fait la UNE du journal régional. L.L.

Le SCCUQ a vingt ans

Le Syndicat des chargé-es de cours de l'Université du Québec à Montréal, affilié à la FNEEQ-CSN, fête ses vingt ans cette année. Pionnier de la syndicalisation des précaires au Québec, le SCCUQ a vécu plusieurs luttes pour la reconnaissance des droits des chargé-es de cours universitaires, qui ont par la suite servi la cause des travailleuses et des travailleurs œuvrant dans la précarité. Longue vie au SCCUQ-CSN.

L.-S. H.

**Tout sur les négos
du secteur public:
<http://www.csn.qc.ca>
/SPNegos98
/SP98FrSet.html**

Les bourses de l'AJIQ



L'Association des journalistes indépendants du Québec, affiliée à la FNC-CSN, célèbre son 10^e anniversaire. Quand on pense qu'elle est un regroupement de pigistes, donc isolés les uns des autres, et même en compétition les uns avec les autres, ce n'est pas rien. Les pionniers Pierre Sormany, André G. Côté et Martine d'Amours, ainsi que la présidente actuelle Lyne Fréchet, ont tous souligné l'opiniâtreté dont il a fallu faire preuve pour parvenir, à coups de petites victoires, à la faire reconnaître de plus en plus comme porte-parole des journalistes pigistes auprès des éditeurs.

L'AJIQ a aussi annoncé que ses *Prix René-Lévesque* seront désormais des *Bourses de journalisme* du même nom: «*Nous avons pensé encourager des reportages à faire plutôt que récompenser des reportages déjà réalisés*», a expliqué le responsable Alain Roy. Il s'agit de deux bourses de 2000 \$, une en presse écrite et l'autre en presse électronique, et le concours est ouvert à tous les journalistes pigistes. Le jury est prestigieux: Madeleine Poulin, Françoise Guénette, Louise Gendron, Anne-Marie Dussault et Pierre Foglia. Date limite: 26 mars 1999. Pour informations: (514) 844-0330.

J.-P. P.

Le Forum collégial appelle au réinvestissement

Le Forum collégial, qui regroupe toutes les associations étudiantes et tous les syndicats des cégeps du Québec, a clôturé ses activités de la campagne électorale en tenant une manifestation devant les bureaux du ministère de l'Éducation, à Montréal. Les participants ont, une nouvelle fois, lancé un appel à tous les partis politiques pour qu'ils s'ouvrent enfin les yeux sur les dégâts causés au réseau collégial par les compressions. Pour

Pierre Patry, président de la FNEEQ-CSN, et Marjolaine Côté, présidente du secteur soutien cégep de la FEESP-CSN, il est impératif que le prochain gouvernement réinvestisse dans la qualité de la formation collégiale. Rappelons que c'est près de 25 pour cent du budget global des cégeps qui a été amputé par le gouvernement Bouchard au cours des dernières années.

R.D.

Vingt ans et bien vivant

Le Syndicat des employé-es de l'Institut de réadaptation de Montréal (IRM) a célébré, le 21 novembre, son 20^e anniversaire d'existence. Pas moins de 135 personnes ont participé à cette fête haute en retrouvailles et en émotions, à laquelle une vingtaine d'anciens

mieux prendre en compte les besoins des membres.

Dans le secteur de l'éducation, six syndicats d'employé-es de soutien de cégeps ont récemment célébré



salarié-es et plusieurs invités se sont joints, dont le président de la FSSS, Louis Roy, et le président du CCMM, Arthur Sandborn. Le président du syndicat, Guy Laurion, attribue la vitalité du syndicat à la participation des membres à la vie syndicale. En plus des assemblées générales, le syndicat organise tous les deux ans des mini-congrès d'orientation pour

leur trentième anniversaire d'existence. Il s'agit des syndicats des cégeps de Trois-Rivières, de Limoilou, de Chicoutimi, de Rimouski, du Vieux-Montréal et de Saint-Jean.

Notre photo: Gérald Larose, président de la CSN, Guy Laurion, président du Syndicat de l'IRM et Jacques R. Nolet, directeur général de l'IRM.

T.J.

CISL

La CSN enfin admise

Fait plutôt inhabituel, six ans et demi après en avoir reçu le mandat du congrès, le conseil fédéral vient d'approuver l'affiliation de la CSN à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), qui réunit la grande majorité des forces syndicales du monde.

Il a en effet fallu patience et longueur de temps car le CTC, seule organisation syndicale canadienne affiliée à la CISL, s'est opposé jusqu'en février 1998 à l'affiliation de la CSN, prétextant qu'il s'agissait d'une organisation régionale, même si la CSN a déjà un statut reconnu d'organisation nationale auprès d'autres instances internationales comme l'OIT et l'OCDE.

Mais grâce à l'appui d'autres organisations syndicales affiliées à la

CISL, surtout dans les pays francophones et en Amérique latine, et au soutien de la FTQ et de son ancien président Clément Godbout, membre du CTC, cette objection a finalement pu être levée. À la fin de novembre, le comité exécutif de la CISL a donc entériné à l'unanimité l'affiliation de la CSN.

La CSN fait dorénavant partie de ce réseau international de lutte et de concertation syndicale qu'est la CISL pour mieux faire face à l'intégration économique du continent américain et aux entreprises multinationales. Cela lui permet aussi de resserrer ses liens avec les centrales syndicales des pays francophones.

M.K.

OSBL en Estrie
Ça va faire !

Il est toujours étonnant de voir la direction d'un organisme sans but lucratif se comporter comme une multinationale sans âme. C'est pourtant ce qui se passe encore une fois dans l'Estrie où, depuis 32 mois, les neuf employé-es du Service d'aide aux Néo-Canadiens tentent de négocier une première convention collective.

Un lock-out a été imposé le 27 novembre. La panoplie des mesures anti-syndicales a été déployée. Que demandent essentiellement les employé-es ? Le respect !

M.R.



NMF à Mirabel

Un mauvais employeur

Il est encore difficile d'exercer le droit démocratique de se syndiquer. Le 23 novembre, des militant-es des syndicats des Laurentides ont accompagné le vice-président de la CSN, Roger Valois, pour dénoncer un «mauvais employeur» qui fait la vie dure au syndicat: National Metal Finishing de Saint-Javier-de-Mirabel.

Les 80 ouvriers de l'usine de panneaux d'ailes d'avion ont déposé une requête en accréditation syndicale auprès du ministère du Travail en mai, soit il y a plus de six mois. Depuis, l'employeur a contesté la

juridiction du Code du travail, mis en doute l'unité de négociation, encouragé la formation d'un «comité d'entreprise» pour évincer le syndicat, émis des avis disciplinaires, congédié des militants syndicaux, etc.

«Que Québec ait accordé un prêt sans intérêt de 2,25 millions \$ pour attirer NMF et créer des emplois, je veux bien! Mais nous sommes en droit de nous demander si cet argent ne sert pas plutôt à financer des «avocasseries» dans le but d'empêcher la syndicalisation!», s'est exclamé Roger Valois.

M.C.

Campagne d'opposition
au projet de Desjardins

C'est le jour anniversaire de la fondation de la première caisse populaire par Alphonse Desjardins, le 6 décembre, que la CSN et la Fédération du commerce ont annoncé une campagne massive pour contrer les effets du plan de restructuration du Mouvement Desjardins. Ce plan vise à réduire le nombre de caisses populaires de 1200 à 500, par la fusion obligée des caisses en milieu rural qui ont moins de 50 millions de dollars d'actif, et celles qui ont moins de 125 à 150 millions en milieu urbain. Ce projet prévoit également réduire le nombre de fédérations régionales des caisses de dix à trois et ne considère plus pertinente, au sein de Desjardins, la présence



La Caisse d'économie des syndicats nationaux a souligné, le 26 novembre, son 75^e anniversaire de fondation. Le président du conseil d'administration, Claude Rioux, s'est adressé aux membres venus en grand nombre fêter l'événement.

d'une fédération ou d'un regroupement de caisses d'économie, qui appartiennent surtout à des groupes de travailleuses et de travailleurs. Tout cela risque de mettre en péril le tiers des 30 000 emplois occupés à 98 pour cent par des femmes dans les institutions du Mouvement Desjardins.

Le président de la Fédération du commerce, Jean Lortie, a affirmé que ce projet va totalement à l'encontre des principes de base du Mouvement Desjardins, et a annoncé, de concert avec la CSN, le lancement d'une campagne de sensibilisation pour le contrer.

Luc L.

« Tannés, tannés »

C'est le titre d'une chanson que le syndicat de l'Hôtel-Dieu de Sorel a enregistré, en studio, pour sensibiliser ses membres aux négociations avec l'État québécois. Le lancement de la cassette a eu lieu lors du «party» annuel des Fêtes du syndicat, le 27 novembre.

Sur un bon rythme, des militantes chantent: «Tannés, tannés, D'être compressés, Tannés, tannés, D'travailler essoufflés... Le gouvernement est entêté, Mais on est parés... Tannés, tannés, Nous voulons travailler, Tannés, tannés, Nous voulons négocier...»

Les auteurs de la chanson sont Hélène Pratte et Manon Thouin, de l'Hôtel-Dieu, ainsi que Robert Morand, du Conseil central de la Montérégie.

M.C.

Des syndicats en conflit
vous envoient Nouvelles CSN

Les membres en lock-out du syndicat de Montréal Recherche et les grévistes du syndicat des Rôtisseries au Coq ont participé à l'envoi de ce numéro de Nouvelles CSN.

B i e N v E n u e

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

1. Pour le Noël des grévistes

Choisir le mot approprié: quel que, quelle que, quelque ou quelques.

a) *quelque* onze cents membres de la CSN sont présentement en grève.

b) Être en grève durant la période des Fêtes, ce n'est pas toujours drôle. D'ailleurs, ça ne l'est jamais, *quelque* soit la période de l'année et *quelque* soit le secteur.

c) C'est pourquoi la CSN demande aux militantes et aux militants, ainsi qu'à tous les syndicats, de faire un effort particulier pour permettre aux personnes en lutte de fêter dignement avec leur famille. Alors, *quelle* soit la somme versée, un don de solidarité sera très apprécié.

d) Les *quelques* dollars que vous donnerez permettront sans doute aussi aux grévistes de résister une journée de plus, celle qui est souvent nécessaire pour gagner la bataille.

Réponse. a) Quelque. b) Quelle que, quel que. c) quelle que. d) Quelques.

2. Corrigez les fautes, s'il y a lieu.

À l'approche de Noël, il faut que je prévoie l'achat de cadeaux. Je sais que certains commerces feront des ventes record^s, comme les disquaires, par exemple, avec les albums des groupes rock^s, des vedettes punk^s ou de chansons rétro^s. Certaines personnes — allez savoir pourquoi! — préfèrent les airs western^s ou les chansons yé-yé^s. D'autres annonceront des prix choc^s, des produits vedettes, ou des spécialités maison. Mais comme il n'y a pas de solutions miracle^s je devrai faire attention aux fruits acides de la publicité et aux mots piège^s de ce texte.

Réponse. Records, rock, punk, rétro, western, yé-yé, chocs, miracles, pièges.

Le nom employé comme adjectif est tantôt variable, tantôt invariable. C'est une règle qui nous aide beaucoup, n'est-ce pas? Il faut donc vérifier chaque fois, ou avoir une bien bonne mémoire. Joyeuses Fêtes quand même!

Rappel! Les Mérites du français

N'oubliez pas! Les formulaires de candidature pour les Mérites du français, prix qui soulignent le travail accompli dans la francisation des entreprises, doivent parvenir à l'Office de la langue française avant le 13 janvier 1999. Pour plus d'information: (514) 598-2230.

Robert Boucher

La CSN sur Internet:
<http://www.csn.qc.ca>

Cuisine Zen

Quant vous dégusterez la bouffe du restaurant Zen Cuisine Chinoise de l'hôtel Westin à Montréal, dites-vous qu'elle est dorénavant apprêtée, mijotée et servie par des employé-es membres d'un syndicat affilié à la CSN. En effet, le syndicat d'une quarantaine de salarié-es du restaurant vient de recevoir son certificat d'accréditation du ministère du Travail.

Scholle

À Pointe-Claire, dans l'Ouest de Montréal, les employé-es du fabricant de contenants de plastique Scholle Canada ont vu leur syndicat reconnu récemment.

Versabec

Baie d'Hudson

Employés par Versabec à la cafétéria du Centre de santé d'Inuu-litsivik à Puvirnitug, 10 salarié-es font maintenant partie du Syndicat des travailleuses et des travailleurs des dispensaires de la Baie d'Hudson.

Portes Cascades

Voilà, c'est maintenant chose faite: 50 salarié-es des Portes Cascades, à Saint-Hyacinthe, pourront négocier leurs conditions de travail et de vie. Leur syndicat a obtenu son certificat d'accréditation.

Résidence Laurendeau

Les 20 employé-es de bureau de la Résidence Edmond-Laurendeau, à Montréal, ont rejoint leurs 275 autres camarades au sein d'un syndicat affilié à la CSN. Ils ont abandonné le SCFP de la FTQ. La Résidence Laurendeau a été fusionnée

avec les centres d'accueil Légraré et Louvain. Les employé-es des trois résidences travaillent main-

tenant tous pour le même employeur.

Michel Crête

Nouvelles commissions scolaires La CSN toujours première

Encore 2988 autres employé-es de soutien des nouvelles commissions scolaires ont choisi la CSN pour les représenter. Il s'agit des 495 membres du Syndicat de la Commission scolaire des Phares et des 509 membres du Syndicat de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, dans le Bas-du-Fleuve, des 874 membres du Syndicat de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, dans la région de Trois-Rivières, et des 1110 membres du Syndicat de la Commission scolaire des Navigateurs, dans la région de Québec.

Avec l'adhésion de ces nouveaux membres, la CSN représente 16 491 membres dans les nouvelles commissions scolaires, répartis dans 29 syndicats, soit plus de 50 pour cent des employé-es de soutien dans les nouvelles commissions scolaires qui ont procédé au choix de leur allégeance syndicale. Les votes vont se poursuivre jusqu'au 31 janvier 1999.

J.R.



Sang neuf

Sous les auspices de Héma Québec, le Rassemblement des techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ-CSN) a organisé, pour une dixième année consécutive, sa collecte de sang à quelque temps de la période des Fêtes. En collaboration avec la Corporation Urgences-Santé et le Buffet Louis-Quinze à Montréal, la clinique du RETAQ-CSN a eu lieu le mardi 8 décembre. Sous la coordination de Jean-Pierre Richard, une vingtaine de techniciens ambulanciers bénévoles ont accueilli les donateurs. Sur notre photographie, on reconnaîtra Christine Duguay, infirmière de Héma Québec, le technicien ambulancier Simon Leroux (debout) et le président du RETAQ-CSN, Yves Imbeault.

M.C.

Un Forum sur l'avenir des CLSC

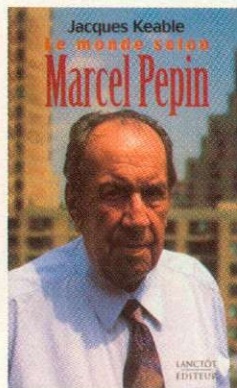
Remettre les CLSC au centre des services de première ligne, voilà ce à quoi la CSN convie les 142 syndicats de la FSSS et de la FP dans les CLSC, à l'occasion du Forum sur l'avenir des CLSC, qui aura lieu les 11 et 12 janvier à Montréal. Ces quatre dernières années, les compressions budgétaires dans le réseau de la santé et des services sociaux ont littéralement happé la réforme et mis en cause l'accessibilité aux services. Elles ont affaibli

les CLSC en les rendant moins en mesure de répondre aux nouveaux mandats et nouvelles responsabilités qui leur incombaient dans le cadre du virage ambulatoire. En l'espace de quatre ans, ceux-ci ont vu leur budget total augmenter de 25 pour cent, alors que la clientèle grimpait de 34 pour cent et le nombre d'interventions de 50 pour cent. Leur incapacité de faire face à la demande et aux besoins a permis au secteur privé de se faufiler dans un champ de responsabilité

publique. La tenue de ce forum s'inscrit dans une volonté CSN de renhausser les CLSC pour qu'ils puissent jouer pleinement un rôle central dans l'organisation des services de première ligne. Les orientations syndicales ainsi que le plan de mobilisation qui y seront présentés et soumis au débat seront déterminants dans la suite de la campagne que mène la CSN sur l'avenir des CLSC.

T.J.

En vente à la CSN



Le monde selon Marcel Pepin de Jacques Keable esquisse le portrait d'un militant qui fut l'un des grands présidents de la CSN. On y retrouve, décrits dans une langue vivante, des événements et des personnages qui ont marqué la petite histoire de la CSN. En vente à 15 \$. Frais d'envoi: 5 \$; exemplaires supplémentaires: 0,50 \$ chacun.



L'agenda des femmes 1999 des Éditions du remue-ménage donne la parole à des artistes dont Paule Baillargeon, Viola Léger et Myra Cree, qui font partager leur admiration et leur amitié pour d'autres femmes. Illustré, il contient un bottin de ressources. En vente à 12 \$. Frais d'envoi: 3,50 \$; exemplaires supplémentaires: 0,50 \$ chacun.

Disponibles au Service de la documentation de la CSN:

1601, av. De Lorimier, Montréal QC H2K 4M5
Téléphone: (514) 598-2151
Télécopieur: (514) 598-2029
Courriel: docucsn@accent-net



Pour une politique de construction navale

Le 8 décembre 1998 marquera l'histoire: d'une même voix, la CSN, les TCA et la Fédération des travailleurs des chantiers maritimes de la Colombie-Britannique ont déposé une politique de construction navale à Ottawa. Les difficultés des Industries Davie, à Lévis, ont amené le syndicat CSN à contacter ceux des chantiers maritimes de l'Est et de l'Ouest du Canada en vue de remettre à l'agenda politique l'importance pour le Canada de se doter d'une politique de construction navale. La rationalisation des chantiers navals et les problèmes de ce secteur ont entraîné une perte de 7000 emplois industriels: le nombre d'emplois est passé de 12 000 à moins de 5000. Selon les syndicats, l'industrie mondiale de la construction navale pourrait enfin sortir de sa léthargie. Mais encore faudrait-il l'affirmation de la volonté politique du Canada. D'où la rencontre avec des députés et des ministres fédéraux. C'est le Bloc québécois qui a convoqué les députés. Le vice-président de la CSN, Roger Valois, était à la tête de la délégation du Québec, composée notamment du directeur de la Fédération de la métallurgie, Philippe Tremblay, et du président du syndicat de «la» Davie, Richard Gauvin. Sur notre photo, Roger Valois, Les Holloway, représentant des TCA dans l'Est du Canada, et Philippe Tremblay.

M.C.

Un vote de sagesse

«Le peuple n'aime pas qu'on le prenne pour une valise», a indiqué le président de la CSN, deux jours après le scrutin du 30 novembre, lors de l'ouverture du conseil confédéral, à Montréal. «Il y a une profonde sagesse populaire qui a fait que personne n'a gagné. Tout le monde avait annoncé un débat de société. Mais ça n'a pas été le cas», a-t-il précisé.

Il en conclut que le vote en fut un de protestation contre l'appauvrissement des services publics, ce qui ramène à l'avant-scène les négociations du secteur public. «Ça ne sera pas une marche de santé» dit Gérard Larose, signifiant du même coup que la CSN se battra ferme pour que ces syndiqué-es obtiennent leur dû. Il a ajouté que la centrale syndicale se mobilisera également pour obtenir une réforme du Code du travail et l'équité salariale pour les femmes.

M.K.

Au cœur de la pauvreté

«Au cœur de la pauvreté, il y a l'insuffisance de revenus et l'insuffisance de liens sociaux.» Intervenant à une table ronde portant sur la lutte à la pauvreté au colloque *Rêver l'avenir*, organisé par la Ligue des droits et libertés et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, le 28 novembre à Montréal, François Aubry, conseiller syndical à la CSN, a expliqué combien important était le maintien de l'équilibre entre les deux. Dans le combat contre la pauvreté, a-t-il insisté, il faut agir autant sur ses conséquences que sur ses causes. «La pauvreté recouvre une réalité multidimensionnelle.» La pauvreté s'é-

tend au-delà du manque de revenus. «Être pauvre, c'est être sans statut dans la société et vivre privé d'un certain nombre de droits. C'est aussi un processus.» La lutte contre la pauvreté doit continuer de se dessiner autour de l'emploi et le droit au travail et sur d'autres éléments comme la fiscalité et les programmes sociaux. Mais, a-t-il rappelé, «elle ne peut se limiter uniquement ni surtout à la question de l'emploi». Elle doit inclure aussi la reconnaissance d'activités autres que le travail rémunéré, à travers lesquelles les individus puissent tisser des liens sociaux et retrouver la dignité.

T.J.



Au cœur des conflits, *Nouvelles CSN* est un formidable outil pour construire la solidarité. En vous informant des enjeux d'un conflit de travail, ainsi que de l'importance de se syndiquer. En faisant également appel à votre solidarité.

Cette année encore, nous vous rappelons l'importance de contribuer à la campagne *C'est Noël pour tout le monde*. Les fonds recueillis viendront s'ajouter aux prestations régulières du FDP de la CSN. Ils seront versés la veille de Noël aux grévistes et lock-outés, ainsi qu'aux personnes congédiées pour activités syndicales.

C'est Noël pour tout le monde

Ils sont plus de 1050

Participer à cette campagne, c'est soutenir plus de 1050 de nos camarades en conflit à la veille des Fêtes. Ils travaillent à Montréal Recherche, à la maison-mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Outremont, au Coq d'Anjou, dans l'industrie de la pierre et granit de Saint-Marc-des-Carières, chez Spécialité d'bois Linière en Beauce, à la Caisse populaire de l'Ancienne-Lorette, chez les concessionnaires d'automobiles F. Rousseau, Michaud, Lamontagne, Bernier Pontiac Buick et Médaille Ford à Rimouski, aux caisses populaires de Forestville et des Escoumins, chez Sogevex à Baie-Comeau, pour les organismes sans but lucratif de l'Estrie, dans les abattoirs Flamingo de Berthierville et de Joliette.

Michel Crête



Mode de contribution volontaire

- 1 - syndicat de moins de 100 membres: 50 \$
- 2 - 50 \$ additionnels par tranche de 100 membres

Les dons se font par intercaisse à la Caisse d'économie des syndicats nationaux de Montréal, au compte *Solidarité Paniers de Noël*, transit 92279, folio 118662.